

7-4-014



**TRIBUNAL
ADMINISTRATIF**
du Québec

Québec, le 2 avril 2014

Monsieur Guy Bilodeau
350, rue St-Lambert, appartement 8
Sherbrooke (Québec) J1C 0N9

Objet : Guy Bilodeau, partie requérante c.
Société de l'assurance automobile du Québec, partie intimée
N/Réf. : SAS-Q-097291-0304 / SAS-Q-097511-0304 / SAS-Q-098507-0305 /
SAS-Q-109771-0407 / SAS-Q-142501-0712 / SAS-Q-157081-0907 /
SAS-Q-187011-1210 / SAS-Q-194053-1308

Monsieur,

Vous trouverez ci-joint copie conforme d'une lettre adressée à Me Sébastien Jobin-Vermette relativement aux dossiers cités en rubrique.

Nous vous remercions de votre attention.


Gisèle Lacasse, j.a.t.a.q.

GL/nl

Pièce jointe



**TRIBUNAL
ADMINISTRATIF**
du Québec

PAR TÉLÉCOPIEUR

Québec, le 2 avril 2014

Me Sébastien Jobin-Vermette
Société de l'assurance automobile du Québec
333, boulevard Jean Lesage, bureau N6-11
Québec (Québec) G1K 8J6

Objet : Guy Bilodeau, partie requérante c.
Société de l'assurance automobile du Québec, partie intimée
N/Réf. : SAS-Q-097291-0304 / SAS-Q-097511-0304 / SAS-Q-098507-0305 /
SAS-Q-109771-0407 / SAS-Q-142501-0712 / SAS-Q-157081-0907 /
SAS-Q-187011-1210 / SAS-Q-194053-1308

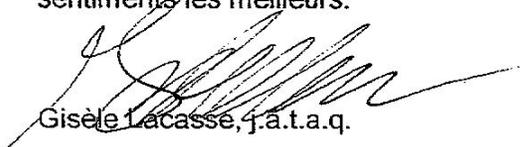
Maître,

Nous avons bien reçu votre correspondance du 26 mars dernier relativement aux dossiers cités en objet.

Vous nous mentionnez avoir reçu récemment un nouveau document transmis par monsieur Bilodeau demandant le remboursement de divers frais. Par conséquent, vous demandez un délai supplémentaire pour nous transmettre vos commentaires tant sur ces nouveaux documents que sur le projet d'accord modifié, comme demandé dans notre lettre du 10 mars 2014.

Nous acceptons de vous accorder un délai supplémentaire d'un mois, soit jusqu'au 30 avril prochain, pour nous transmettre vos commentaires sur le tout.

Dans l'attente de vos nouvelles, nous vous prions d'agréer, Maître, l'expression de nos sentiments les meilleurs.


Gisèle Lacasse, j.a.t.a.q.

GL/nl

c. c. Monsieur Guy Bilodeau